

## fracture de l'extrémité supérieure du tibia

### Filtre: Cas acceptés avec diagnostic S82.1X

X représente un chiffre quelconque, y compris toutes les sous-catégories du code diagnostic S821.

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Extrapolation du nombre de cas par année	3'276	2'895
dont cas avec diagnostic isolé	684	684

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Age moyen	41.2	41.4
Age médian	42.1	42.2
Proportion des accidents professionnels	15%	15%
part des femmes	37%	40%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Moyenne des frais de traitement	16'849	12'602
Médiane des frais de traitement	8'616	6'887
10% des cas ont des frais de traitement inférieurs à	1'150	1'099
10% des cas ont des frais de traitement supérieurs à	33'643	26'826
Part de ces 10% de cas par rapport au total des frais	50%	41%

Total des prestations d'assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Moyenne des prestations	40'195	28'660
Médiane des prestations	19'212	17'399
10% des cas ont des prestations inférieures à	2'177	1'963
10% des cas ont des prestations supérieures à	67'654	52'545
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	56%	46%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	2'821	2'458
Part de cas avec indemnité journalière	86%	85%
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	114	96
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	62	56

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal (1)
Nombre moyen de cas avec décès par année	1	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	47	18
Part de cas avec IR	1%	1%
Degré d'invalidité moyen (tous les cas)	0.5%	0.2%
Degré d'invalidité moyen (cas avec IR)	32%	23%
Somme des degrés d'invalidité par année	1'532%	427%
Cas avec indemnités pour atteinte à l'intégrité	5%	2%

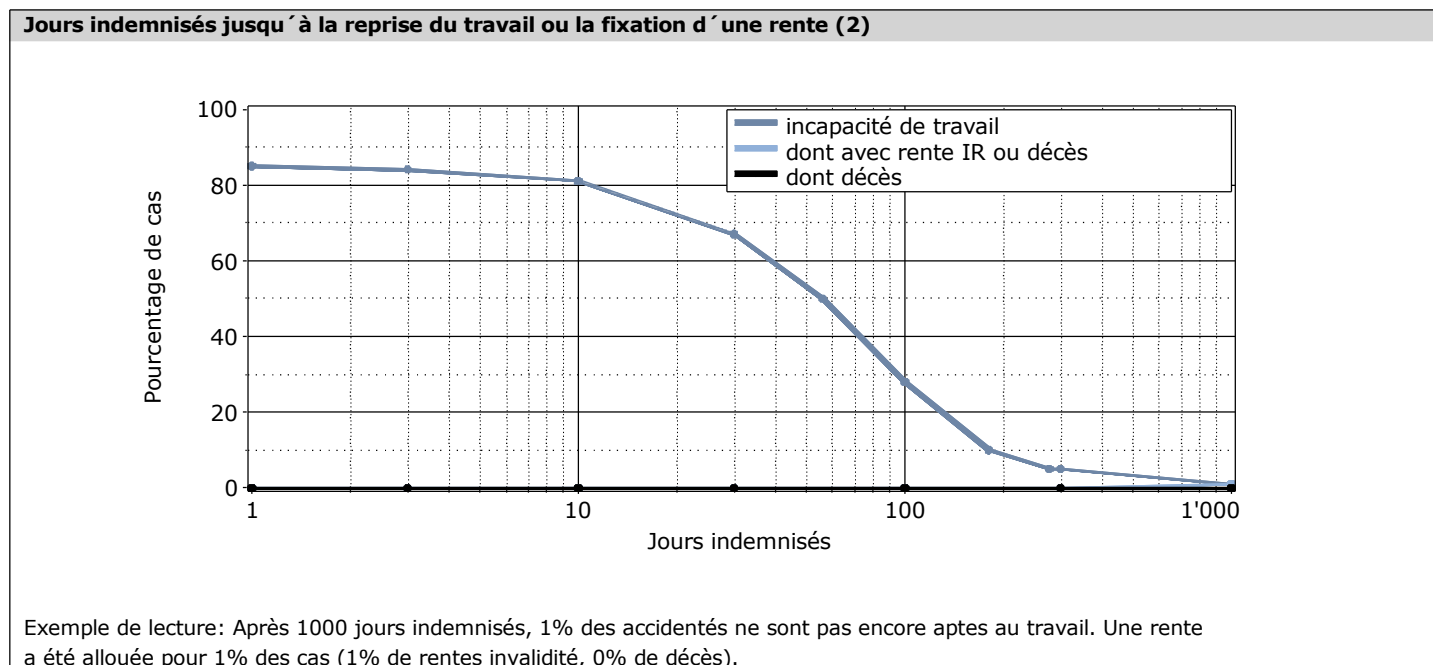
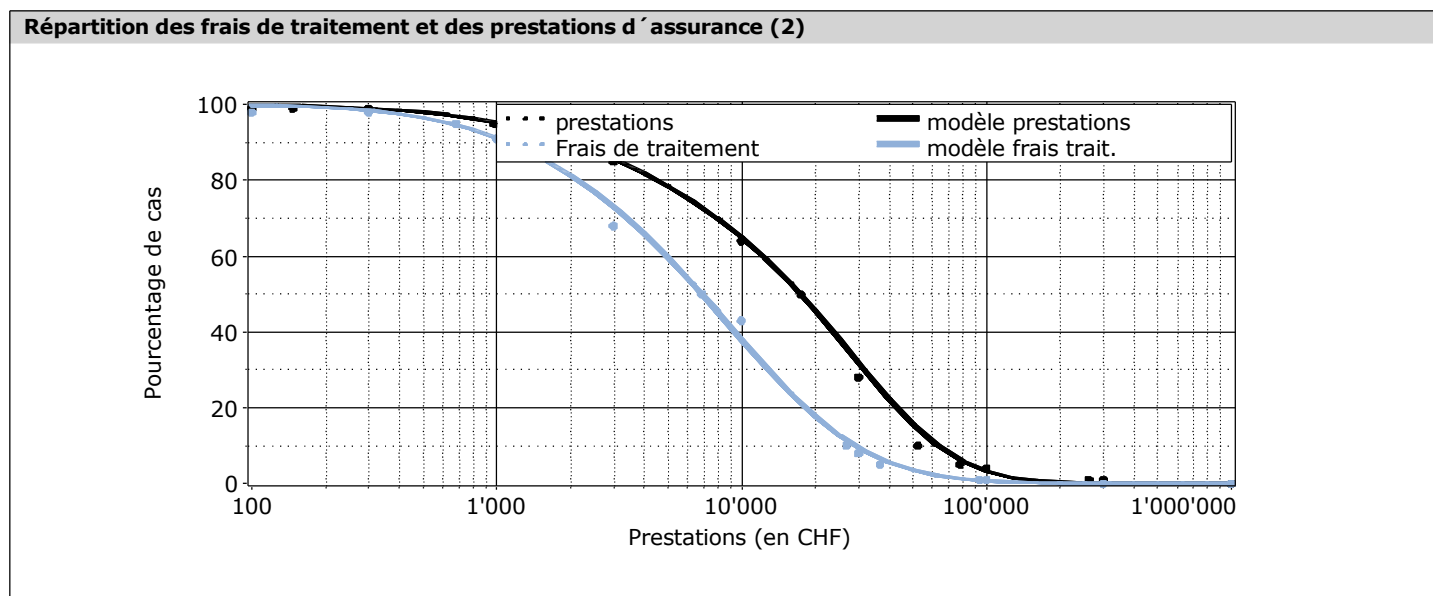
Extrapolation sur la base d'un échantillon de 1617 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S821X en 2011-2015, dont 1062 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal

(1) Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

## fracture de l'extrémité supérieure du tibia

**Filtre: Cas acceptés avec diagnostic traumatique principal S821X**

X représente un chiffre quelconque, y compris toutes les sous-catégories du code diagnostic S821.



(2) pour tous les cas avec diagnostic traumatique principal